L'HISTOIRE DU GAZ NATUREL

Le seul hebdomadaire de langue française de la région de Sudbury

L'AMI DU PEUPLE

Notre Devise: "Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" (Racine)

VOL. XXI — No. 11 Sudbury, Ont., le 29 août 1963 le numéro: 10 cents

Cà remue dans la province -

L'enseignement français oral ne cesse de se répandre en Ontario

... SELON NOTRE MINISTRE DE L'EDUCATION

TORONTO — Le ministre de l'éducation de la province d'Ontario, M. Davis, a parlé du bilinguisme, de l'instrumentation mécanique dans l'enseignement et de l'expansion du système des écoles centrales de campagne, dans son discours aux délégués du congrès de la Fédération des associations d'institutrices. Il a déclaré que l'intérêt dans l'enseignement oral du français ne cesse de grandir à travers la province, soulignant que cet enseignement est donné à 76,282 élèves dans 2,456 classes, sous la juridiction de 113 commissions scolaires. Un cours d'été sur les méthodes d'enseigner le français aux élèves de langue anglaise a été donné à Ottawa le mois dernier. M. Davis a exprimé l'espoir que le collège pour les normaliens bilingues, qui ouvrira ses portes à Sudbury en septembre, améliorera les méthodes d'enseignement du français.

Au sujet des écoles centrales de campagne, il a affirmé que l'amélioration des routes et la conviction grandissante parmi la population rurale de la nécessité de faire bénéficier les enfants d'une instruction adéquate, a donné un nouvel essor à l'expansion des écoles centrales rurales. Le ministre a déclaré, en outre, que l'introduction de l'instrumentation mécanique dans l'enseignement constituera, vraisemblablement, une phase importante du programme de revision des cours de la première à la sixième années l'an prochain.

CANDIDAT P.C., dans Nickel Belt

M. Gaston Demers fut choisi le 4 mai dernier comme candidat du Parti Progressiste-Conservateur dans le comté de Nickel Belt pour les prochaines élections provinciales du 25 septembre prochain. Le poste est devenu vacant cette année lors de la nomination de M. Rhéal Bélisle au Sénat. Le sénateur Bélisle représentait le Nickel Belt depuis 1955. Le nouveau candidat a 27 ans et il est présentement le secrétaire-trésorier de la ville de Chelmsford.

Robarts et les Canadiens français

OTTAWA — Le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, a affirmé qu'aucune tentative n'a été faite dans l'organisation du "Upper Canada Village" pour diminuer intentionnellement la contribution des Canadiens français au développement de l'Ontario. Il a cependant ajouté, dans une lettre au conseil municipal d'Eastview, que le village, reconstruit à proximité de Morrisburg, "est destiné à commémorer le rôle des colons loyalistes de comtés de l'est de la province, et ne dépeint pas l'histoire sociale de la province toute entière."

Le conseil d'Eastview s'était plaint qu'un tableau dans la salle Chrysler du village, dépeignait les divers groupes qui s'étaient établis dans la région, ignorant tout simplement les Canadiens français.

Le maire Oscar Perrier a déclaré que la lettre du premier ministre étaait "satisfaisante", mais le conseiller Ubald Pilon est revenu à la charge en disant qu'elle était "insuffisante".

M. Robarts a précisé que le village commémore une période historique qui exclut les colonies françaises comprises dans un territoire qui, à cette époque, faisait partie de la province de Québec.

"Quelle lépidoptère que ce rapace diurne!"

TORONTO — Des accusations de parjure ont été portées contre Ralph K. Farris, président de la Northern Ontario Natural Gas Company, à la suite d'une nouvelle enquête sur un scandale qui avait secoué la province il y a cinq ans et a provoqué la démission de trois ministres du cabinet ontarien.

Le procureur - général, M. Cass, a fait part de la nouvelle au cours d'une conférence de presse, en soulignant que de nouvelles preuves avaient été mises à jour par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Farris, un homme d'affaires de 55 ans de Vancouver, comparaîtra probablement le mois prochain.

Les accusations ont trait à des déclarations qu'il a faites durant une première enquête en 1958 et une autre, en 1962. Ces enquêtes avaient fait suite aux accusations selon lesquelles l'entreprise Northern Ontario Natural Gas avait obtenu des faveurs politiques en offrant des blocs d'actions à des serviteurs publics élus, avant que ces actions ne soient mises en vente sur le marché public. L'enquête avait démontré que 10 hommes, au nombre desquels trois ministres, s'étaient partagés des profits de $3,000,000.

FARRIS - CAUTIONNEMENT DE $10,000

TORONTO — Ralph K. Farris, président de l'entreprise Northern Ontario Natural Gas Company, a été traduit en cour sous trois accusations de parjure, et son enquête a été fixée au 9 septembre. Les accusations qui pèsent sur lui ont été portées à la suite d'une enquête par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, Il est en liberté sous un cautionnement de $10,000.

Une contrebande de lait—Ontario-Québec?

OTTAWA — Des craintes ont été exprimées au sujet de la possibilité d'un trafic illégal du lait à la frontière de l'Ontario et du Québec. M. D. A. Moodie, de Richmond, Ont., président de l'Association des producteurs de lait de la vallée de l'Outaouais, a souligné que l'absence d'une collaboration totale entre les deux provinces pourrait facilement provoquer une telle situation. Le prix du lait liquide en Ontario est de $5.07 le cent livres, 13 cents de plus que dans le Québec.

UN PETIT REPOS POUR LES PEARSON

TORONTO — Le premier ministre et Mme Pearson se sont rendus au festival shakespearien de Stratford, en qualité de simples citoyens. Durant leur bref séjour d'une journée à Toronto, le premier ministre et son épouse ont assisté à une réunion du conseil municipal, et ont été reçus à dîner par les directeurs de l'Exposition nationale canadienne.

M. et Mme Pearson célébraient, jeudi dernier, leur 38e anniversaire de mariage.

Wintermeyer fait le procès de Robarts

ST. GEORGE — Le leader libéral de l'Ontario, M. John Wintermeyer, a déclaré que le premier ministre Robarts "baillait aux corneilles" avec ses collègues à l'époque où la crise universitaire s'est manifestée en Ontario, et qu'au surplus il n'a rien fait au sujet du salaire minimum, de l'aide médicale et des pensions portatives.

"Si le premier ministre a mentionné ces problèmes d'importance vitale, il a parlé à voix basse" a déclaré M. Wintermeyer durant un pique-nique à la ferme de Robert Nixon, député de Brant et président de l'Association libérale de l'Ontario.

MANIFESTATION INDIENNE POUR '67

WIKWEMIKONG — En sa qualité de chef honoraire de la nation indienne, qui lui permet de porter le nom d'Ogima-Binesse, roi des oiseaux, le premier ministre Pearson a proposé la tenue d'un grand pageant indien à Wikwemikong, en 1967, à l'occasion des fêtes du centenaire du Canada. Ce défilé historique constituera, selon lui, une reconnaissance de l'apport de l'Indien à la culture canadienne avant et depuis la Confédération, et démontrera que le Canada est un pays policulturel.

Au cours de sa tournée de trois jours dans son comté d'Algoma-Est, dans le nord ontarien, le premier ministre a rendu visite à plusieurs villages indiens.

Nouvelle enquête sur le crime organisé

TORONTO — Le procureur - général de l'Ontario, M. Frederick Cass, a annoncé qu'une nouvelle enquête aurait lieu dans le but de déterminer si le crime organisé existe réellement dans cette province. M. Cass a précisé que la Commission de police cherchera à établir le degré de véracité dans une déclaration faite par le commissaire de la Gendarmerie royale, C. W. Harvison, selon laquelle une organisation similaire à "la mafia" existerait au Canada et aurait des ramifications en Ontario.

Le quotidien Toronto Star déclare que le président de la Commission de police, le juge Bruce MacDonald, a demandé des explications au commissaire Harvison, actuellement en Finlande.

Le commissaire aurait été prié de rentrer au pays ou d'autoriser son adjoint à communiquer plus d'informations sur les présumés activités de la société secrète.

ABUS DANS LES CONTRATS DE VOIRIE

TORONTO — Des porte-parole du parti libéral et du Nouveau parti démocratique ont demandé une enquête immédiate sur les rapports voulant qu'il y ait des abus flagrants dans les contrats de voirie, dans le district d'Owen Sound. M. Gordon Molock de cette ville, ancien inspecteur des sols, congédié en avril, a affirmé que le ministre de la voirie a été obligé de dépenser de fortes sommes pour refaire des sections entières de nouvelles routes, ajoutant que les entrepreneurs incompétents se voient confier de nouveaux contrats. Le premier ministre, M. Robarts a répondu qu'il conférerait avec le ministre de la voirie, M. Charles MacNaughton. Ce dernier a démenti toute l'affaire.

LE COURRIER DOMINICAL

"SOCIALISATION NE VEUT PAS DIRE SOCIALISME"

(Déclaration de Jean XXIII, peu de temps avant sa mort)

Le pape Jean XXIII déclare dans une lettre écrite peu de temps avant sa mort que la socialisation est conforme à la nature humaine. La lettre, datée du 28 mai et adressée à la conférence nationale annuelle de l'Action sociale catholique qui s'est ouverte récemment, a été lue aux 500 délégués par S. Exc. Mgr Antony Jordon, évêque coadjuteur de l'archevêque d'Edmonton.

Un cablogramme du pape Paul VI dans lequel le pontife applie la lettre de son prédécesseur a aussi été lu.

S. Exc. Mgr Francis Marrocco, de Toronto, a déclaré à la séance inaugurale que l'Eglise catholique est en faveur d'une socialisation limitée lorsque cette dernière procède des enseignements chrétiens.

L'Evêque a défini la socialisation comme étant "l'interdépendance accrue des hommes dans la société" et il a déclaré que lorsqu'elle est adéquatement dirigée la vie communautaire et les institutions qu'elle crée d'offensent aucunement les principes chrétiens.

Le défunt pape déclare que la socialisation est la création d'hommes libres qui oeuvrent ensemble d'une façon intelligente. Sa lettre souligne que la socialisation "ne doit aucunement être confondue avec le socialisme".

La lettre du pape Jean demande aux délégués de discuter de la socialisation à leur conférence.

La nationalisation, dit le message, ne doit être employée que lorsqu'elle est absolument nécessaire au bien-être de la société.

S. Exc. Mgr Marrocco a prédit que la nationalisation continuera à se répandre et, lorsqu'elle est faite en vue du bien de la société, l'Eglise doit l'appuyer.

S. Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, a qualifié la lettre du pape Jean comme étant ses dernières volontés et son testament".

Nouveau pape fait pour des temps nouveaux

"La question qui se pose à Paul VI, c'est de jeter les bases de l'Eglise du 21e siècle, c'est-à-dire l'Eglise d'une planète en train de s'unifier." La carrière du nouveau Pape en fait l'homme tout désigné pour assumer cette tâche difficile; c'est ce que montre Georges Suffert aux lecteurs du Magazine Maclean, dans le dernier numéro de ce périodique.

Qui est Jean-Baptiste Montini, demande l'auteur. Et il répond à sa question en décrivant le milieu familial dans lequel le prélat a grandi: "une fidélité absolue à l'Eglise, le sens de l'événement, le goût du progrès, et la confiance dans l'homme."

Puis l'auteur retrace les étapes de la carrière du Saint Père, qui l'ont marqué autant que son enfance. Pro-secrétaire de Pie XII pendant plus de 15 ans, il est bien placé pour voir le bouleversement que subit le monde au lendemain de la dernière guerre mondiale. Puis, "dernière expérience clef dans la vie de Paul VI: Milan". C'est l'expérience d'une grande ville moderne avec tous ses problèmes.

M. Suffert énumère enfin cinq problèmes fondamentaux que devra affronter Paul VI: le Concile à terminer: les problèmes du tiers monde et enfin, l'évolution des sciences, en particulier dans le domaine de la génétique.

"L'histoire de l'Eglise continue", l'avènement de Paul VI va sans doute confirmer l'étonnante faculté d'adaptation de l'Eglise au monde.

L'album des SIZ

Jeanne Mance nous invite

Après sa mort, Jeanne Mance est ensevelie dans son Hôtel-Dieu. Et depuis, le souvenir de la Fondatrice n'a cessé d'y vivre ainsi que dans le coeur de notre peuple, bénéficiaire de ses dons. De plus, ne faut-il pas voir en Jeanne le modèle de l'apôtre dans le monde moderne ?

C'est seulement depuis quelques années qu'on a entrepris de pousser avec vigueur sa cause de béatification. La communauté des Hospitalières a pris cette noble tâche à son compte. Depuis la conclusion du procès diocésain à Montréal en 1962, la cause de Jeanne attend le décret papal d'introduction pour être soumise au tribunal romain de la Congrégation des Rites. Il faut que notre dévotion obtienne les miracles éclatants qui amèneront la béatification de cette patronne nationale.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada,

25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

Cà vous regarde!

par Henri Béchard, S.J. vice-postulateur national de la cause de la vénérable KATERI TEKAKWITHA

"Plus tout nous manque sur terre, écrivait le Père de Foucauld, plus nous trouvons ce que peut donner de meilleur la terre: la CROIX. Plus nous embrassons la Croix, plus nous étreignons étroitement JESUS qui y est attaché." Bien avant le fondateur des Petits Frères du Sacré-Coeur, Kateri Tekakwitha en a fait l'expérience.

En soi, la pauvreté n'est pas bonne. Elle ne l'est qu'en autant qu'elle nous dégage, qu'elle nous libère pour l'amour. La pauvreté s'est sanctifiée quand le Fils de Dieu naquit dans le dénuement, qu'il mourut tout nu sur la croix, dépouillé de tout, sauf de la volonté de son Père. Détachée du Christ et de son amour, la pauvreté telle que nous la concevons de nos jours, ne vaut pas un pneu crevé un jour de courses. Il ne faut jamais dissocier amour et pauvreté. Si l'on examine la pauvreté katerinienne, il faut la considérer à travers l'optique de l'amour — de l'amour de cette Indienne du XVIIe siècle pour le Seigneur Jésus.

En 1684, quatre années après la mort de Kateri à la Mission Saint-François-Xavier, le Père Claude Chauchetière notait que, depuis la fondation de la mission en 1667, il y avait environ cent quarante mortalités, dont celle de Kateri. Toutes ces gens ont quitté la vie dans une grande paix d'âme, sans effroi, heureux d'entrer à la maison du Père. Et les missionnaires et les laïques français de Montréal et de Laprairie étaient convaincus que c'était là une récompense spéciale réservée à ces convertis qui avaient tout quitté, parents, terres, pays, pour venir s'établir au village - de - la - prière. Ils avaient accepté la pauvreté parce que, sans elle, ils ne pouvaient que difficilement s'unir au Christ Jésus. Et Kateri l'avait fait héroïquement. Comparés à elle et à ses compagnes et à ses compagnons, ne sommes-nous pas des Lilliputiens?

Pour grandir, s'adresser dans ses prières à la vénérable Kateri Tekakwitha. Ecrivez au vice-postulateur, au Centre Kateri au soi ndes RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

Radio Sacré-Coeur

CFBR — 550

(du 2 au 7 septembre)

LUNDI: Roger Brien, acad.: **travailleur compétent.** Chant par les Frères Maristes de Lévis.

MARDI: François Ader, S.J. **Pourquoi l'école chrétienne?** Chant par l'Institut familial d' Chicoutimi.

MERCREDI: François Ader, S.J. **L'Ecole, découverte de Dieu.**

JEUDI: Yvon Ferland, S.J. **Pour une meilleure compréhension de l'éducation.**

VENDREDI: François Bécheau S.J. **La révolte des jeunes.** Chant par la chorale féminine de St-Yves de Sillery.

SAMEDI: Mme Michèle Provost. **Témoignage d'une éducatrice.**

LA RUBRIQUE INTERNATIONALE

L'Angleterre et les Nations-Unies à la Commission du colonialisme

PAR DEREK PAYTON-SMITH

L'intérêt intense que les pays nouvellement indépendants manifestent à l'égard du progrès constitutionnel et politique de ceux qui restent dépendants a porté cette question à l'avant-plan de celles dont s'occupe l'Organisation des Nations Unies. Cette sympathie toute naturelle trouvait son expression, il y a deux ans et demi, dans l'adoption de la fameuse déclaration qui indiquait sans ambages que la négligence à prendre des mesures en vue de mettre fin à la domination coloniale constituait un déni des droits fondamentaux et une violation de la Charte des Nations Unies; et aussi dans l'établissement, douze mois plus tard, de la Commission des Dix-sept (des Vingt-quatre, depuis décembre dernier) pour faire enquête et rapport sur le progrès de la "décolonialisation".

Cette commission terminait sa deuxième session le 26 juillet et elle ne se réunira probablement pas de nouveau avant le début de septembre. L'intervalle procurera à ses membres l'occasion de réfléchir à des réalisations que, jusqu'ici, plusieurs doivent trouver décevantes. A maintes reprises, elle a abouti à une impasse, parce que la majorité de ses membres imposaient l'adoption de résolutions que ne pouvaient accepter les pays dont les colonies faisaient l'objet de l'étude, dans une atmosphère de frustration croissante. Il en a été ainsi, non seulement quant à l'administration des pays dont les idées sur les questions coloniales diffèrent totalement de celles de la Commission, mais aussi quant à ses relations avec l'Angleterre dont les idées et la pratique en fait d'administration coloniale ont largement inspiré la notion de tutelle incorporée à la Charte des Nations Unies.

Au cours de la session qui vient de finir, par exemple, l'Angleterre a jugé nécessaire de refuser aux membres de la Commission le droit de visiter Aden et de rejeter un rapport sur la Fédération d'Aden qu'elle jugeait tendancieux et de nature à induire en erreur. Elle a aussi indiqué bien nettement à cet organisme que sa sous-commission de la Guyane anglaise se verrait refuser la permission de visiter ce territoire.

Ce manque d'accord est inutile et malheureux. En effet, il est manifeste qu'il existe une identité parfaite entre les buts et aspirations de la Commission et ceux de la politique coloniale de l'Angleterre. Tout comme les auteurs de la résolution relative au "colonialisme", les porte-parole de l'Angleterre ont affirmé à maintes reprises leur désir de voir les territoires coloniaux menés vers l'indépendance aussi rapidement que possible, et ils ont le droit d'être crus. Non moins de seize anciennes dépendances de l'Angleterre sont parvenues à l'indépendance avant même l'établissement de la Commission: trois autres suivaient l'an dernier et on a fixé au mois de décembre prochain le début de l'indépendance au Kenya.

Divergences

Qu'est-ce donc qui divise les deux côtés? Au fond, il est évident qu'il s'agit de divergences au sujet des moyens et que des éléments émotifs accroissent la friction. Londres était certainement sceptique quant à l'utilité de la Commission dès qu'on en a parlé. Humains, les Anglais détestaient sans doute l'idée de s'entendre dire de faire ce qu'ils font de leur propre mouvement depuis si longtemps. Mais il n'est que juste envers eux de noter que ces doutes du début, au sujet de l'utilité de la Commission, se sont dissipés.

"Ma délégation, disait le représentant permanent de l'Angleterre à l'Assemblée générale en novembre dernier, croit que la Commission peut se révéler un lieu de discussion fort utile . . . où les puissances administrantes peuvent apprendre à leurs collègues les mesures qu'elles prennent . . . et où les puissances non administrantes peuvent faire connaître leur point de vue et leurs commentaires, fondés peut-être sur leur propre expérience de la transition entre la dépendance et l'indépendance." De fait, l'événement a démontré que, dès le début, les Anglais se sont efforcés de se montrer à la hauteur de la collaboration que ces paroles impliquaient. Ils ont accepté l'invitation de se joindre à cet organe. Ils ont fourni à la Commission une grande quantité de renseignements au sujet de leurs dépendances, notamment le compte rendu des délibérations de conférences. Ils ont reçu ses délégués avec une grande hospitalité, à Londres, l'an dernier. D'autre part, les Etats non administrants, dont plusieurs anciennes colonies, n'ont pas été en mesure d'aborder sans chaleur le seul aspect du colonialisme mondial qui, en somme, existe de nos jours, c'est - à - dire l'engagement de l'Europe occidentale dans certains territoires d'outre - mer.

L'attitude des anglais

Le fait est que les Anglais ont toujours tenu ferme sur un point. Ils ont toujours affirmé

(Suite à la page 4)

L'album des SIZ

DIEU AIME CELUI QUI DONNE AVEC JOIE

Saint Paul affirme que le Seigneur aime l'allégresse dans l'offrande. Il y voit l'élan de la générosité. Voilà pourquoi les vocations précoces ont tant de prix à ses yeux.

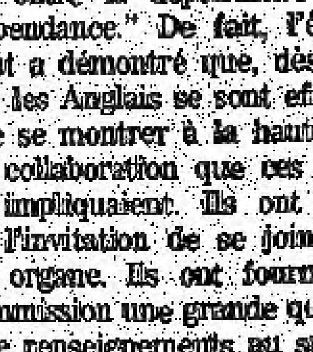

Les ennemis du Christ ne l'entendent pas de la même façon. La benjamine des Pionniers de la Foi au Canada, Catherine de Saint-Augustin, en fit la pénible expérience. Toute jeune encore, elle déclare son intention d'entrer chez les Hospitalières de Bayeux. Protestations indignées : "La petite fille de M. de Longpré qui parle d'entrer au couvent ! Mais elle n'est qu'une enfant !" Son père et sa mère hésitent, perplexes.

Une voix cependant parle plus fort que les mauvaises langues, plus fort même que les alarmes de ses parents : la voix de Dieu. Et Catherine répond oui, dans toute la joie de son coeur jeune et généreux.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada

25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942

Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario

$3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice: Mme Yvonne Lemieux
Rédacteur-en-chef: Germain C. Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

NOS PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

Optométriste
VERRES DE CONTACT
TEL.: 674-5156
L. LACOURCIERE, B.A., B.O., O.D.
38 rue Elm est, Coin Durham—(Voisin du magasin Kresge)
Ayez un examen des yeux régulièrement

Sudbury Lumber & Builders' Supplies Ltd.
Matériaux de construction de toutes sortes
Spécialité: Bois de charpente
647 chemin Falconbridge, Lebel, Ont.
J. B. DROUIN, gérant 673-6341

A. FOURNIER LTEE
Assurances
Etabli en 1935
FEU — AUTO
et AUTRES
PRETS SUR HYPOTHEQUES
133-135 Cedar 674-5287

Pour le meilleur . . .
confort . . .
essayez . . .
TORIDHEAT
1—L'unité TORIDHEAT, Modèle ORA-air climatisée est enfermée dans un joli cabinet, durable, facile à nettoyer, fini émail.
2—Plus grande économie d'huile avec le brûleur rotatif Wall Flame.
3—FILTRE plus facile à remplacer et très efficace.
4—Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.
5—Le contrôle facile avec thermostat, Humidificateur Vapo-glass.
MORRISON
Plumbing & Heating
164 rue Elgin 674-0797

Magasin LALANDE
Ligue complète de linge de travail pour HOMMES ET GARCONS
Bottines - Souliers - Bottes
OUVERT TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS SOIRS JUSQU'A 9 HRES
COIN KING & NOTRE-DAME
674-5263

Transport DELONGCHAMP
COMPAGNIE LTEE
• Service de déménagement Local et Longue Distance
29 RUE LORNE SUDBURY
TELEPHONE 675-5611

La Librairie Loisirs
Le foyer de la bonne lecture à Sudbury
122 Elm E. - 673-0700

Ecoutez votre poste français
CFBR - 550

Charette ESSO SERVICE
—Produits ESSO Imperial
—Stationnement pour roulottes (MOBILE HOME PARK)
—Déblayage (NEIGE, ETC. . . .)
969-2044
Hanmer, Ont.

LEBEL & FILS
142 Eyre 673-9535-6-7
Nettoyeurs et Teinturiers
Sudbury, Ontario

PETITES ANNONCES DE L'AMI DU PEUPLE

Veuillez s.v.p. publier l'annonce classée suivante dans l'Ami du Peuple pour ______ SEMAINES

Prière d'écrire en lettres moulées

____
____
____
____
____
____
____
____

15 premiers mots à 4 sous: 60c (Minimum par annonce: 60c)
chaque mot additionnel: 3c
même annonce répétée - sans changement - ½ prix
Paiement inclus ______

Nom ....
Adresse ....

mailez à
CASE POSTALE 696
SUDBURY, ONTARIO.

IMPRIMERIE COMMERCIALE

Travaux Artistiques bosselage sur place

SERVICE DE 8 HEURES SUR:

- Faire-part de mariage
- Cartes de "Stag Parties"
- Billets d'admission

FOURNITURES DE BUREAU:

- en-têtes de lettres,
- enveloppes,
- factures,
- contrats,
- relevés de compte,
- cartes d'affaire,
- livres de reçus,
- chèques personnels,
- programmes,
- brochures,
- catalogues,
- certificats,
- pancartes,
- circulaires,
- dépliants, etc . . .

MENUS DE RESTAURANT SUR CARTON PLASTIQUE LAVABLE

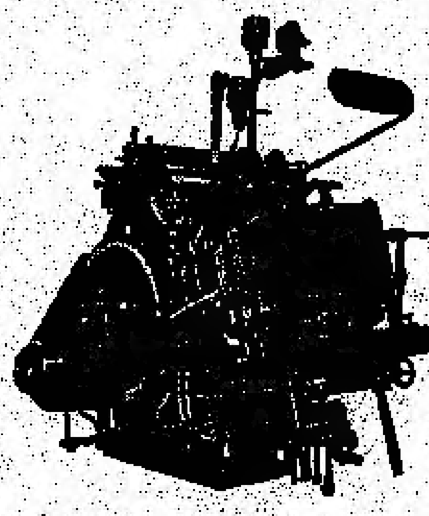

La seule imprimerie française de la région de Sudbury

Arts Graphiques Ltée

Tél. 673-0700

122 ELM EST – SUDBURY, ONT.

LOCAL 2 — SYNDICAT INTERNATIONAL DES TYPOGRAPHES

Les longs métrages à CBFST-TV

Samedi 31 août

8h. 30

BILLET DE FAVEUR: **le Voyage fantastique.** Drame. Un escroc tente d'obtenir les faveurs d'une femme afin de mener à bonnes fins ses manigances.

Dimanche, 1er sept.

10h. 30

DOCUMENTS: **l'Age du jazz.** Histoire des années folles, 1920-1930, aux Etats-Unis.

Paris, la belle. Comparaison entre le Paris de 1928 et celui de 1958.

L'amour existe. Documentaire sur les banlieues de Paris d'autrefois.

Lundi 2 septembre

2h. 00

LA REINE DES CARTES. Drame. Un officier russe veut obtenir le secret d'une vieille comtesse pour gagner au jeu. Il réussit à s'introduire chez la dame et à lui arracher son secret. Cependant, il cause une telle peur à la comtesse que celle-ci en meurt.

3h. 30

LE CAVALIER DU KANSAS. Western. Un shérif sympathique est mêlé à une bande de fripouilles. Il parviendra à se tirer d'affaires grâce à l'aide d'une jeune fille.

10h. 30

CINEMA: **l'Implacable Destin.** Le directeur d'une troupe de théâtre voue un amour impossible à une ingénue, mais cette dernière se laisse séduire par un jeune premier volage.

Mardi, 3 septembre

2h. 00

L'IMPLACABLE DESTIN. Voir lundi à 10h. 30.

3h. 30

LE RETOUR. Un chirurgien égoïste et léger part à la guerre et se transforme, sous l'influence d'une jeune infirmière.

10h. 30

CINEMA: **le Château de verre.** Drame passionnel. L'épouse d'un magistrat suisse, délaissée par son mari qui la considère comme une enfant, s'éprend d'un séducteur.

Mercredi 4 septembre

2h. 00

J'AI UNE IDEE. Vaudeville. Afin de toucher un gros héritage, un individu couvert de dettes se fait passer pour mort et réapparaît sous l'identité de son frère, dont on était sans nouvelles depuis longtemps.

3h. 30

CHIENS PERDUS SANS COLLIER. Drame social. Un magistrat compréhensif et bon confie à un centre de rééducation trois adolescents délinquants. Le film retrace les causes cachées du drame de chacun.

10h. 30

CINEMA: **le Fils de Robin des Bois.** Film d'aventures. Le régent ambitieux veut supprimer le jeune roi et gouverner l'Angleterre. La mère de ce dernier va alors demander l'aide de Robin des Bois. Le fils de celui-ci mettra tout en oeuvre pour sauver le jeune prince.

Jeudi 5 septembre

2h. 00

LE FILS DE ROBIN DES BOIS. Voir mercredi à 10h. 30.

3h. 30

FANFARE. Comédie. Les musiciens d'une fanfare se séparent à la suite de conflits. Le compositeur, sollicité des deux groupes, leur joue un tour à sa manière, en présentant deux arrangements: joués simultanément, ils forment une pièce musicale qui, lors d'un concours, remporte le prix.

10h. 30

CINE-CLUB: **le Diable au corps.** Une jeune infirmière fait la connaissance d'un étudiant. Un amour irrésistible les attire l'un vers l'autre mais la jeune fille a déjà un fiancé qui est parti à la guerre. Après un séjour en province, l'étudiant revient à la rentrée des classes pour trouver l'infirmière mariée.

Vendredi 6 septembre

2h. 00

LA MOME AUX BOUTONS. Comédie burlesque. Le comte de Rocambeau veut épouser Mireille alors que celle-ci lui préfère Etienne. Le comte, craignant de perdre celle qu'il aime, charge deux détectives de veiller sur ses allées et venues. Mais les détectives seront déjoués par la soeur d'Etienne, surnommée la môme aux boutons.

3h. 30

L'EVADE DE L'ENFER. Film de guerre. Un Polonais qui a tué un officier allemand se cache dans la galerie désaffectée d'une mine de charbon où une jeune infirmière vient le ravitailler. La Gestapo vient alors à découvrir sa cachette et c'est la poursuite dans la mine.

8h. 30

CINEMA INTERNATIONAL: **la Millième Fenêtre.** Etude sociale. Un original entreprend de démontrer à la société la suprématie de la personne humaine sur l'individu et, pour ce faire, il refuse de quitter sa maison familiale qui vient d'être expropriée.

10h. 30

CINEMA: **la Ville écartelée.** Grâce au "pont aérien", les Américains ravitaillent la ville de Berlin. L'un des aviateurs est sur le point de céder aux avances d'une Berlinoise qui désire se faire épouser pour rejoindre son amant en Amérique.

L'ANGLETERRE . . .

(Suite de la page 2)

avec insistance que le soin de prendre des divisions leur revient et à nul autre. Ils n'abdiqueront pas cette responsabilité, ni ne la partageront avec un organisme extérieur. Ils fondent leur manière de voir sur la Charte même, ainsi que sur des arguments solides et pratiques. Une assemblée mondiale de 110 membres siégeant à New York ne peut, pensent-ils, posséder assez de renseignements sûrs pour prendre des décisions définitives dans le domaine administratif à l'égard de circonstances existant dans des territoires très variés dont elle n'a qu'une connaissance superficielle.

Ils prétendent aussi que l'autorité partagée mène à la confusion. Là où, comme en Guyane anglaise à l'heure actuelle, il faut réconcilier des groupes rivaux afin de trouver une base à l'indépendance, ils prétendent que l'intervention extérieure ne peut avoir que des effets troublants. Ils demandent à la Commission d'examiner leurs antécédents, puis de leur faire confiance. Mais c'est ce que la majorité des membres de la Commission semblement émotivement incapables de faire. Ils cherchent plutôt et de plus en plus à s'ingérer directement dans les affaires des territoires, et d'établir leurs relations grâce à l'audition de requérants et par d'autres moyens. Presque inévitablement, ces requérants sont des gens qui s'opposent à tout ce que peut faire la puissance administrante.

De là vient la friction actuelle entre des pays qui partagent le même idéal et travaillent à atteindre la même fin. C'est une situation qui a conduit la Commission à porter des jugements hâtifs qui commencent à nuire à sa réputation et à sa situation; qui, en outre, ont de plus en plus placé l'Angleterre dans une situation fausse, l'exposant à des reproches immérités. Jusqu'ici, il n'existe pas la moindre preuve que les délibérations de la Commission ont fait le moindrement progresser l'indépendance des dépendances anglaises: dans certains cas, elles peuvent avoir eu l'effet contraire.

Si elle adopte une manière de voir moins agressive et moins méfiante quand la Commission reprendra ses séances en septembre, elle pourrait peut-être trouver le moyen de sortir d'une situation dont seuls les communistes peuvent tirer la moindre satisfaction.

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA ONTARIO

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour aménagement - Earlton", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 13 septembre 1963, pour des travaux de traitement de surface de la piste 07-25 à l'aéroport d'Earlton (Ont.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumissions au bureau de l'ingénieur régional en construction, ministère des Transports, 25 est, avenue St. Clair, Toronto 7, et en obtenir un exemplaire sur dépôt d'un chèque visé de $25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre au Builders' Exchange de Sudbury (Ont.).

Le Secrétaire,
F. T. COLLINS

23 août 1963

PLACEMENTS
Capital
INVESTMENTS CORP. LTD.

COURTIERS EN VALEURS

Achat et Vente d'Obligations

SCOLAIRES, MUNICIPALES, RELIGIEUSES

FONDS MUTUEL DE PLACEMENT

(Plan personnel de retraite)

J. E. ST-LOUIS

Représentant

TEL.: 753 - 2843

Case Postale 701 **Sturgeon Falls**

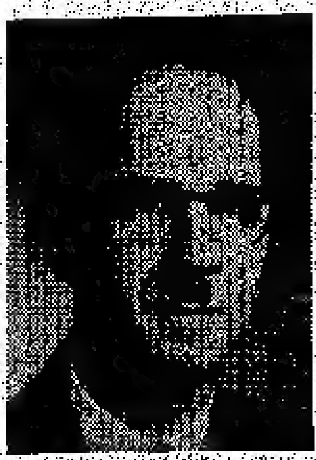

Dr Rosario Cousineau de Sherbrooke

Ernest Dauphinais, ING. P. de Chicoutimi

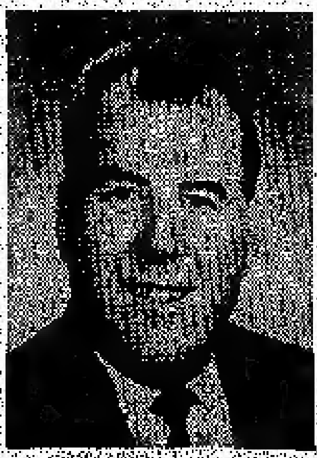

Me Louis Deniset de Winnipeg, Manitoba

Ernest Désormeaux d'Ottawa, Ont.

Me Claude Ducharme de Montréal

Nominations à

la Sauvegarde

La Sauvegarde, entreprise associée au Mouvement Desjardins, est heureuse d'annoncer les nominations de neuf nouveaux membres à son Conseil d'administration.

Gaétan Ducharme, ING. P. de Montréal

Emery Leblanc de Moncton, N.B.

Me [illegible] de Rimouski

Georges-Etienne [illegible] de St-Jacques Montcalm